

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Élections européennes</u>	P.1
<u>Actualités</u>	P.2
<u>Santé - Sécurité</u>	P.4
<u>Urbanisme - Environnement</u>	P.6
<u>Protection - travaux</u>	P.8
<u>Groupe scolaire</u>	P.9
<u>Bibliothèque</u>	P.10
<u>Rétrospectives</u>	P.12
<u>Loisirs et Culture</u>	P.16
<u>Manifestations</u>	P.17

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg
Accueil: 05.57.68.44.44

www.prignacetmarcamps.fr
secretariat@prignacetmarcamps.fr
comptabilite@prignacetmarcamps.fr
lettredemonvillage@prignacetmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi/Vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Mardi/Jeudi
14h00 - 17h30
Mercredi
9h00 - 12h



“Spatules dans les marais” Crédit photo : Marie Balthazar



ÉLECTIONS EUROPEENNES

DIMANCHE 9 JUIN 2024

Bureau de vote : Salle des Fêtes

Ouverture du bureau de vote : 8 H 00

Clôture du scrutin : 18 H 00

Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR CIVIQUE



Actualités

Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Lundi et Jeudi : 8 h 30 – 18 h 00 Vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

Retrouvez nos services et ceux d'autres partenaires

à la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

ZAC Parc Aquitaine 365 Avenue BOUCICAUT 33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

05.57.43.96.37 msp@grand-cubzaguais.fr

PLANNING PERMANENCES MENSUELLES

Site de la CDC : www.cdc-cubzaguais.fr

Site de la mairie : <https://www.prignacetmarcamps.fr/>

Onglet : "ma commune" "rubrique "Grand Cubzaguais CDC" "Maison des services publics"

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

<https://www.calameo.com/read/000123687d29402b7fabf>



Nous vous proposons un focus sur le rôle du Conciliateur de justice. En effet, nous avons la chance d'accueillir 3 conciliateurs au sein de la Maison des Services Publics. Ces derniers sont des auxiliaires de justice bénévole. Ils accompagnent les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué par la justice. **La prise de rendez-vous se fait auprès de notre accueil au 05.57.43.96.37**

Situations pour lesquelles il est compétent

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Situations pour lesquelles il n'est pas compétent

- Litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)
- Conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales
- Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif)

CityAll

Retrouvez toute l'information locale de votre commune sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application



PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès verbaux sont consultables sur le site de la Mairie Rubrique "Ma mairie" : "Procès verbaux du conseil municipal"

www.prignacetmarcamps.fr

Consultations médicales pour les moins de 6 ans

Dans **le Bus en 4** à Saint-Yzan-de-Soudiac

- Tous les 2^e lundis du mois
- Devant la micro-crèche de Saint-Yzan-de-Soudiac

En binôme, un médecin et une infirmière puéricultrice, vous accompagnent dans le suivi médical, le développement et les vaccinations de votre enfant.

Gratuit, ouvert à toutes et tous



Prise de rendez-vous au :
05 57 43 19 22
gironde.fr/bus-en-plus



CONTACTS

YVES PIODA

Président

06 27 65 14 27

acip-33@netcourrier.com

SECRÉTARIAT

07 69 85 07 17

acip-33710@netcourrier.com

Acip

Aide Conseils pour l'Insertion Professionnelle

Un **accompagnement gratuit** vers l'insertion professionnelle



SITE INTERNET

www.acip-33.com



FACEBOOK

@AcipHauteGironde

« Reprendre confiance en soi pour retrouver le chemin de l'emploi »



Acip

en un clin d'œil

Créée en 2014 par Yves Pioda, l'Acip est une association reconnue d'intérêt général qui accompagne tous les publics de Haute-Gironde vers le retour à l'emploi.



Une **méthode** éprouvée basée sur le **savoir-être**

LA MÉTHODE ACIP EST UNE APPROCHE INDIVIDUALISÉE QUI REPOSE SUR L'ÉCOUTE ET LA MISE EN CONFIANCE POUR :

- Apprendre à mieux se connaître
- Identifier ses compétences clés.
- Structurer sa présentation.
- Gagner en assurance.
- Travailler sa motivation.

« Un réel impact sur mes différentes démarches et mon attitude face à la recherche d'emploi ! »

Mathilde

Des bénévoles engagés

Chefs d'entreprises, cadres (Ressources Humaines, ingénieurs...), artisans, professions libérales (psychologue...), commerçants (hôtellerie restauration...)...

En activité ou jeunes retraités...

Tous nos bénévoles sont uniques et considérés comme des professionnels qui offrent leur temps et leur compétence.

« Aider c'est recevoir : le parrainage me procure un formidable enrichissement personnel »

Eric



60 PERSONNES accompagnées chaque année



UNE CINQUANTAINE de bénévoles



DES ATELIERS toute l'année près de chez



UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



CONSEILS PERSONNALISÉS
CV BIENVILLANCE ENTRETIEN INDIVIDUEL
PARRAINAGE ÉCOUTE
EMBAUCHE SIMULATION ENTRETIEN
LETRE DE MOTIVATION FORMATION
SOUTIEN ATELIER COLLECTIF

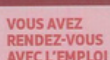
Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre

pour donner quelques heures et accompagner le retour vers l'emploi !

DÉCOUVREZ TOUTES LES RENCONTRES ORGANISÉES PAR FRANCE TRAVAIL SUR LE SITE

Mes événements emploi

- . Job datings
- . Ateliers
- . Conférences
- . Rencontres employeurs
- . Formations ...





DEPARTEMENT GIRONDE INFO ALERTE CANICULE

Le Département de la Gironde accompagne la mise en place du Plan National Canicule (PNC) depuis 2003 par la mise en œuvre d'un dispositif de prévention des risques liés aux fortes chaleurs auprès des personnes âgées.

Les communes sont amenées à se mobiliser pour accompagner et soutenir les personnes âgées isolées et vulnérables. Pour aider à mieux repérer collectivement les personnes fragiles, le Département va mener une campagne d'information à l'attention des personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Ainsi en prévision d'un épisode caniculaire cet été, le Département invitera par courrier ces personnes à se signaler sur la base du volontariat auprès de la mairie. Ce recensement facilitera la prise en charge des personnes concernées à titre préventif.

La commune dispose d'un Plan Commune de Sauvegarde (PCS).

Si cela n'est déjà fait, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie (05.57.68.44.44.) pour être recensé sur la liste des personnes fragiles afin d'améliorer le soutien en proximité par la collectivité.

InfoCanicule : Information Canicule

En cas de Canicule ou de forte chaleur, le site infocanicule.fr vous permet de retrouver tous les numéros d'urgence dans votre ville.

Canicule | Gouvernement.fr

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



YARA : Site de production d'engrais à Ambès

Présentation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) relatif au site industriel située à Ambès.

Dans le cadre de son engagement continu envers la sécurité, le site Yara a convié les élus de Prignac et Marcamps à une présentation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) relatif à son site industriel située à Ambès.

Ce PPI, révisé en décembre 2020, est un dispositif réglementaire qui vise à définir les mesures à prendre en cas d'accident, et qui s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article R741-30 du code de la sécurité intérieure mentionnant l'obligation d'informer la population sur « la nature du risque, ses conséquences prévisibles pour les personnes, les mesures de sécurité et les comportements à adopter pour s'en prémunir »

À cet effet, une plaquette sera transmise aux résidents des villes concernées par la zone d'application du Plan Particulier d'Intervention (PPI). Cette dernière a été élaborée en concertation avec les services de la préfecture de manière à fournir des informations claires et compréhensibles sur les consignes à tenir en cas d'alerte.

Notre commune se trouve dans tout ou partie de ce périmètre. Il a été délimité en fonction de l'étude de dangers et c'est le scénario d'accident le plus défavorable (= scénario majorant) dont la probabilité est extrêmement faible, qui a été retenu pour faire cette délimitation.

Compte tenu du rôle clé du Maire dans l'information et l'alerte de ses administrés, cette entreprise a souhaité, avant diffusion, présenter aux élus les contours de cette plaquette, le PPI du site d'Ambès et le schéma d'alerte PPI ainsi que les bons réflexes à relayer.

Cette présentation, regroupant plusieurs maires des environs, a eu lieu au sein de l'usine Yara, le 9 avril 2024.

La bêtise n'a pas de limite ...

Nous constatons et déplorons à nouveau la dégradation de mobilier urbain et non des moindres.

Des individus très mal intentionnés prennent un malin plaisir à s'acharner sur les kids signalétiques Avenue des côtes de Bourg.

Leur présence au niveau des passages piétons pour la traversée de la route vers le groupe scolaire est préventive pour la sécurité des enfants et de leur(s) accompagnant(s).

A qui profite ces actes de vandalisme ???

Ce qui est certain, c'est qu'ils nuisent considérablement à la sécurité de nos enfants et représentent un coût non négligeable pour la commune et par voie de conséquence pour le contribuable....

Si vous êtes témoin de ce type d'incivilités, n'hésitez pas à le signaler auprès de la gendarmerie et/ou de la mairie.

SANCTIONS LORS D'ACTES DE DESTRUCTION DE BIENS IMMOBILIERS URBAINS

En fonction de la gravité des dommages, plusieurs sanctions sont mises en place pour lutter contre la dégradation des mobiliers urbains.

Dans le cas de dommages légers, le responsable du délit se doit de payer une amende de 5e classe et une peine de travail d'intérêt commun.

Dans le cas de dommage plus grave comme la destruction de biens immobiliers ou des tags, le fautif encourt une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement avec une amende de 30 000 euros. Cette sanction peut aller jusqu'à 75 000 euros d'amende et cinq ans de prison.

Selon l'article 322-5 du Code pénal, en cas d'incendie volontaire, le suspect encourt une amende de 10 000 euros et une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans.





Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élitage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élitage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr.

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élitage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élitage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

*« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »*



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « *couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages.* »

CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes.
Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

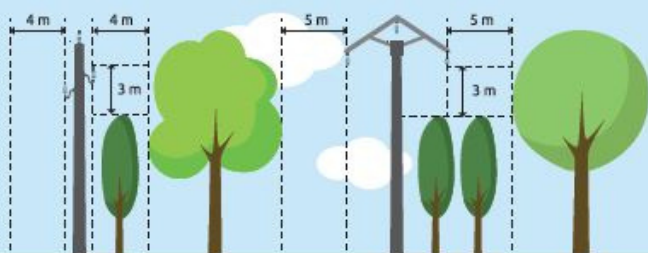
CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

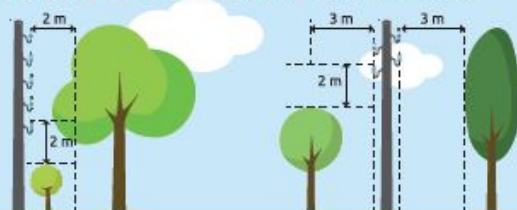
Attention : les distances varient selon les types de lignes.



Isolateurs rigides

Isolateurs suspendus

LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



En agglomération

Hors agglomération

LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

Source :

https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

NUISANCES SONORES et VOISINAGE

Un petit rappel s'impose car avec les beaux jours, on passe plus de temps dans son jardin, et notamment à l'entretenir. Mais attention, pour ne pas nuire à son voisinage, il y a des règles* à respecter lorsque vous bricolez ou jardinez avec des outils susceptibles de déranger en raison de leur bruit.

Voici les créneaux horaires à respecter si vous ne voulez pas vous exposer à une amende et à la colère de vos voisins !



Jours ouvrables : 8 h 30 / 12 h 30 – 14 h 30 / 19 h 30

Samedi : 9 h 00 / 12 h 00 – 15 h 00 / 19 h 00

Dimanche et jours fériés : 10 h 00 / 12 h 00

Prenez soin de vos oreilles et celles de vos voisins



*Le Maire rappelle que les possesseurs d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, débroussailluses ou scies mécaniques... , dont l'utilisation est susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont dans l'obligation de n'utiliser ce matériel qu'aux jours et heures ci-dessus, conformément aux termes de l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

<https://www.gironde.gouv.fr>



SYNDICAT DU MORON

Le Syndicat du Moron a lancé un protocole de détection d'une espèce protégée, la Cistude d'Europe sur les bassins versants qu'il a en gestion.

La Cistude d'Europe est une tortue semi-aquatique protégée, caractérisée par sa couleur noire et ses points jaunes sur le corps, et sur la carapace chez certains individus. Elle est en déclin, notamment par la fragmentation de son habitat, et la compétition avec d'autres tortues exotiques, comme la Tortue de Floride. L'objectif est d'identifier les noyaux de populations et les sites de pontes, afin de reconnecter les habitats favorables.

Des prospections sur les plans d'eau sont en cours pour continuer son recensement, lancé par l'appel à projet « De la Seugne au Moron : confirmer la présence de la Cistude d'Europe, pour préfigurer la reconnexion de populations interdépartementales » en 2020, en partenariat avec l'association Cistude Nature.

Comment pouvez-vous nous aider ?

Vous pouvez nous aider à recenser cette espèce en nous signalant une observation de tortue aquatique, en nous contactant par email : contact@syndicatdumoron.fr ou l.fabre@syndicatdumoron.fr pour nous indiquer la date et le lieu de l'observation. Les photos sont appréciées mais attention ne la manipulez pas, et ne la déplacez pas, sauf danger immédiat (traversée de route par exemple), car c'est une espèce protégée par la loi française.

Si vous êtes propriétaires d'un plan d'eau, vous pouvez aussi nous contacter afin que nous puissions effectuer la prospection (points d'observations aux jumelles et à la longue-vue pour détecter les individus).

Léa Fabre

Chargée de projets Zones Humides – Education aux milieux aquatiques

06 59 65 99 50

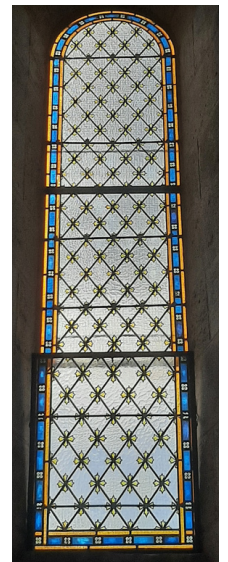
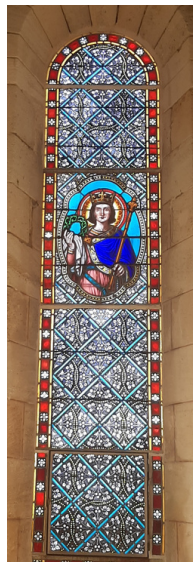
www.syndicatdumoron.fr



REMISE EN ETAT DES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT PIERRE

Le 20 juin 2022, un violent épisode orageux accompagné de grêle frappe la Gironde et cause d'énormes dégâts. Certains vitraux de l'église Saint Pierre n'ont pas été épargnés ce jour là ainsi que d'autres bâtiments communaux. Après déclaration du sinistre, l'entreprise artisanal "Vitreaux.C.Cressac" a réalisé la remise en état des trois vitraux endommagés par la grêle.

Nous remercions Christian RESSAC pour le travail accompli dans les règles de l'art. Ce maître vitrailliste installé depuis 1977 à Bordeaux est un artisan d'art dans la création et la restauration de vitraux.





Groupe scolaire



Rénovation thermique et énergétique de l'école de Prignac-et-Marcamps

La commission "projet école" a su s'entourer de professionnels tels que l'ALEC ou le Cabinet BESSON BOLZE pour ne citer qu'eux, afin d'engager la rénovation des écoles de Prignac-et-Marcamps.

M. Lefevre est vice-président de la commission : travaillant dans le domaine de l'énergie, il utilise ses connaissances professionnelles pour dialoguer avec les experts du domaine. Leur compétence réelle et leur implication permettent aux membres de la commission d'avoir des avis éclairés sur les situations rencontrées au fur et à mesure du déroulement du projet.

La commission a souhaité obtenir de leur part une étude sur l'enveloppe thermique afin de réduire au maximum les dépenses énergétiques et optimiser les besoins. Cette collaboration entre les acteurs a permis à la commission de se positionner sur un choix de chauffage adapté aux locaux et à leur nouvelle configuration.

Une chaudière à granulés remplacera l'actuelle chaudière au gaz (cf. Infra des illustrations de chaudière). Ce projet entraîne une estimation de dépense à hauteur de 430 785 Euros (chauffage - ventilation - plomberie sanitaires), financée pour partie par des subventions.

La commission a étudié et continue de prétendre à toutes les opportunités pour abonder le financement en postulant aux subventions auxquelles la commune peut prétendre dans le cadre de ce projet. Aujourd'hui, ce sont 1015 315 Euros qui ont été obtenus par la commune (Convention Aménagement école - Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Des demandes de subventions supplémentaires sont en cours (Agence de l'eau Adour - Garonne - Département - Fonds vert).

Le projet avance grâce à la collaboration active des membres du conseil municipal, la participation des personnels communaux et de l'éducation nationale. Celui-ci a ainsi atteint la phase PRO DCE : après la phase d'étude de projet, nous allons lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux ; le commencement est prévu pour octobre 2024.

Vous trouverez des données illustrées sur certains postes importants en matière énergétique

Un exemple de ce qui sera posé comme chaudière :

L'approvisionnement du combustible se fera par camion souffleur à granule de bois, le gaz sera totalement supprimé pour le chauffage, il ne sera plus utilisé d'énergie fossile et ainsi décarboner le groupe scolaire.

Un exemple du silo de stockage des granulés :



Optimisation des nouveaux réseaux de chauffage totalement automatisés, changement des terminaux de chauffage pour un rendement optimal, éclairage LED, nouveau réseau informatique.

Les réseaux seront entièrement isolés pour éviter de gaspiller de l'énergie

Calorifuge :

L'ensemble des tuyauteries sera calorifugé par coquilles laine de roche MO. Epaisseurs d'isolant Selon la classe d'isolation (NF EN 12828). Epaisseur minimale 30mm.





DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale se porte bien ... On vous explique :

FREQUENTATION

Concernant la fréquentation de la bibliothèque, celle-ci est en hausse : 109 lecteurs, petits et grands confondus, pour 49 familles en 2023 (92 lecteurs et 42 familles en 2022 et 70 lecteurs et 38 familles en 2021). 76 enfants et 33 adultes dont 84 résidant sur la commune.

Plus de 4000 livres enrichissent les rayonnages des espaces adultes et enfants et autant de livres ont été empruntés sur l'année 2023. Il s'agit de livres provenant d'achats, de dons et de prêts (partenariat avec la BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt, service du Conseil Départemental qui a pour mission le développement de la lecture publique).

Suite à un problème d'humidité datant de quelques années, nous sommes toujours contraints de pilonner des livres afin d'éviter un maximum la contamination des livres impactés sur les livres sains. Il est toujours désagréable et regrettable de devoir se débarrasser de livres qui représentent une valeur à plusieurs titres : valeur culturelle et littéraire, d'achat, de temps (équipement, catalogage) etc. Les livres jetés sont pour la plupart achetés avec le budget de la bibliothèque ...

Autre contrainte : en un an, du 3ème trimestre 2022 au 3ème trimestre 2023, la hausse moyenne du tarif des livres s'établit à 5,2 %. Il s'agit de la hausse la plus importante jamais observée sur une seule année.

Mais bonne nouvelle, le conseil municipal a augmenté le budget annuel de 1250 euros à 1500 euros pour l'année 2024 et a accordé l'achat d'un bac à albums.

RENCONTRE DES CLASSES

Les classes ne pouvant plus se rendre à la bibliothèque en raison de l'absence de transport scolaire depuis 2022 et de la distance géographique qui sépare les deux lieux, la bibliothèque se rend régulièrement aux écoles pour des séances de lectures auprès de différentes classes, en particulier auprès des maternelles. Ces interventions sont des petits moments de bonheur tant pour l'équipe de la bibliothèque que pour les enfants. On y partage des histoires à travers des albums, des kamishibai et des racontes tapis. Nous participons également à la venue des auteurs/illustrateurs qui viennent à la rencontre des élèves lors du festival Livres en Citadelle en décembre.

LIRE, ELIRE

Pour la 3ème année consécutive, nous relançons l'évènement "Lire, Elire" en partenariat avec la BDP. Fort de son succès des années précédentes, nous avons renouvelé notre candidature qui a été retenue pour l'année 2024.

Il s'agit d'une animation impulsée par le Département avec une sélection de livres et un vote à la clé pour les 6 - 106 ans ! En effet, cette année les plus de 18 ans ont aussi droit à leur sélection au même titre que les jeunes. Cinq rencontres scénarisées réparties sur le territoire entre octobre et décembre seront réservées aux adultes votants.

Vous êtes 38 jeunes de 6 à 17 ans et 25 "moins jeunes" de 30 à 73 ans à vous être inscrits cette année.

Le principe est le suivant : lire et voter pour au minimum une sélection de 3 livres parmi 4 sélections pour les 6 - 18 ans et 1 sélection supplémentaire pour les adultes. Lecteurs et électeurs, tout un programme...

Du 22 avril au 27 septembre se déroulent l'emprunt et la lecture des sélections. L'aventure se clôturera par un vote officiel prévu le **11 octobre** à la salle du conseil municipal (organisation du scrutin avec une journée officielle à la mairie : présence des élu(e)s, bulletin de vote, liste électorale, isolement, urne, procuration, dépouillement...)

Un chèque lire de 10 euros est remis à tous les participants mineurs. Un spectacle offert par la BDP aura lieu après le vote à la salle des fêtes avec la Compagnie Iqonapia.

Les lecteurs (petits et grands) sont invités à présenter « quelque chose » qui représente, symbolise, évoque, un livre ou des livres de leur choix : objet fabriqué, naturel, un texte, un poème, des mots, des phrases, un dessin, un collage, une photo, un jouet, un doudou etc. Le choix est totalement libre. Ce "cabinet de curiosités" sera présenté à la bibliothèque, les jours du vote et le jour du spectacle...



PARTENARIAT

La bibliothèque est partenaire depuis sa création avec la BDP (prêt de livres, de matériel d'animation comme des racontes tapis, d'une plateforme gratuite de ressources numériques à destination des ses lecteurs, formations).

Tous les adhérents de la bibliothèque de Prignac et Marcamps ont la possibilité de bénéficier des ressources numériques en ligne mises en place par la BDP : films, musiques, cours, magazines, langues, histoires, tutos, jeux ...).

Nous invitons nos lecteurs à découvrir les richesses de ces ressources ...

Pour ce faire, il suffit simplement de se rendre sur le site biblio.gironde.fr et « Menu » – « vos ressources numériques » – « Mode d'emploi »

Si vous êtes intéressés, vous n'avez plus qu'à suivre les démarches à effectuer pour vous inscrire et un mail sera retourné à la bibliothèque de Prignac et Marcamps afin que nous puissions valider votre inscription.

PROJETS

La bibliothèque va déménager et rejoindre le groupe scolaire lors de sa réhabilitation. Même si le délai nous invite à nous armer de patience, ce rapprochement sera bénéfique pour tout le monde et permettra à nouveau un partenariat avec les écoles. La place des écoles est un lieu de rencontres où se croisent différents publics et où se tissent des liens : école, garderie, associations...

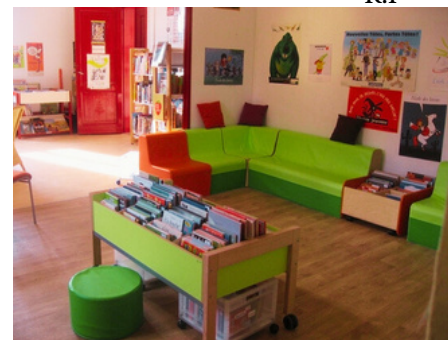
La bibliothèque souhaite également proposer des temps de lecture pour les plus petits, à savoir les 0- 3 ans auprès des parents et des assistantes maternelles.

Romans adulte et jeunesse, Policiers, BD, Albums, Mangas, Documentaires n'attendent que vous pour être dévorés ! Enfin sachez que la bibliothèque est un lieu gratuit ouvert à tous. Elle est composée d'un salarié et de deux bénévoles, Marisol Prat et Marie Laure Felber. Leur investissement et leur gentillesse sont précieux. Qu'elles en soient remerciées.

R.P



Bibliothèque Municipale
112 bis avenue des côtes de bourg 05.57.68.20.69
bibliotheque@prignacetmarcamps.fr
Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi de 17 h à 19 h
Inscription gratuite



L'offre de ressources numériques de biblio.gironde :

Des magazines, des contes, des films, des documentaires, de la musique, des jeux... en ligne !

Ce service est gratuit et accessible aux personnes inscrites dans une bibliothèque ou médiathèque du réseau biblio.gironde





COMMEMORATION 8 mai 1945



A la découverte du Moron



Le jeudi 2 mai, deux classes du collège de Bourg sur Gironde sont venues sur le site du Moron dans le cadre de leur projet Terre et Océan. Ce projet est un dispositif Billet Courant Vert, dont une partie est financée par le Département de la Gironde et s'inscrit dans les parcours « Citoyen » et « Éducation Artistique et Culturelle » de leur scolarité dans le cycle 4.

Cette sortie pédagogique a été encadrée par leurs professeurs Mesdames Picq, Quichaud, et Soleilhavoup et Messieurs Coussy et Jonchère ainsi que des membres de l'association Terre et Océan, Laurence Candon, Didier Coquillas, et Raphaël.

Les élèves de cinquième ont participé à un premier atelier sur le patrimoine et l'histoire. Didier Coquillas, originaire de Bourg a su intéresser les élèves en racontant de nombreuses anecdotes sur l'histoire du hameau de Marcamps, la fusion des communes, l'église Saint Michel de Marcamps et la chapelle des Templiers de Saint Laurent d'Arce. Puis ils ont assisté à des ateliers sur l'environnement sur le site naturel du Moron afin de comprendre les caractéristiques d'une zone humide. Des fossiles ont pu être observés sur certaines roches calcaires montrant l'existence d'un ancien port. L'observation de la flore, l'écoute du chant des oiseaux et la pêche ont permis de découvrir plus en détails la biodiversité présente sur le site.

Malgré des conditions météo qui n'ont pas été favorables et qui ont perturbé le programme initial, les animateurs ont su s'adapter et proposer des ateliers de qualité. Nous remercions chaleureusement la mairie de Prignac et Marcamps de nous avoir mis à disposition une salle permettant aux enfant de déjeuner à l'abri et au chaud. En tant qu'enseignants, nous sommes toujours surpris du nombre d'élèves de notre collège qui ne connaissent pas le site. Nous espérons qu'à l'issue de cette journée les élèves auront une meilleure connaissance de leur environnement proche et qu'ils auront pris conscience de la richesse de leur patrimoine.

Au retour en classe, les élèves avec leurs professeurs ont pu faire un bilan de cette journée. Ils ont globalement apprécié ces activités en extérieur et cette façon de faire classe hors les murs. Ils garderont en tête la beauté du site et des lieux observés mais aussi l'état de leurs chaussures pleines de boues...





REPAS DANSANT DES AINES

Le samedi 25 mai a eu lieu le repas dansant des aînés offert et organisé par la municipalité aux habitant(e)s âgé(e)s de 65 ans et plus. Les plus jeunes étaient bien entendu les bienvenus.

Un apéritif a accueilli les 75 convives qui se sont ensuite régalez les papilles grâce à Greg Bernard Traiteur à Pugnac, accompagné de l'orchestre de Myriam.

Un bon repas, une bonne ambiance, une belle journée ...

En espérant que chacun a apprécié ce moment de partage et de convivialité.

A l'année prochaine ...



Randonnée pédestre “Vaincre Parkinson”

“Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre présence et participation à notre deuxième édition de randonnée pédestre au profit de la recherche pour la maladie de Parkinson qui a eu lieu dimanche 5 mai sur notre chère et tendre commune dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Grâce à vous tous, marcheurs ainsi que bénévoles nous avons pu récolter la somme de 670 euros, soit un plus de 156 euros par rapport à l'année dernière. Cette somme va être reversée intégralement à l'association “Vaincre Parkinson”.

Ceci est très encourageant et nous donne encore plus l'envie de continuer pour cette cause qui me tient particulièrement à cœur. Nous tenons à remercier également la mairie pour le prêt de la salle, ce qui nous permet de prendre les inscriptions ainsi qu'une petite collation à l'abri. Sans ce prêt de salle, cela nous serait impossible financièrement parlant.

Donc un très grand merci et un très grand bravo à vous tous, mairie, marcheurs et bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec certainement quelques petites nouveautés.”

Géraldine Goguery



DES NOUVELLES DU TENNIS

Victoire en finale de l'équipe Dames de l'UTBPG en Championnats de Gironde. La remise des lots a eu lieu à Talence.

Bravo à notre équipe et bonne continuation.



Participation d'un groupe de 12 garçons au TMC rouge organisé par notre moniteur Charles. Les enfants ont fait des petits matchs en 10 points. Les spectateurs étaient au rendez-vous pour cette belle journée.

L'après midi s'est achevée avec la remise des récompenses et un goûter.

Merci aux participants.



A l'intérieur ou à l'extérieur, selon les goûts, la pause déjeuner est très appréciée

LA GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS EST PASSÉE PAR PRIGNAC ET MARCAMP

Organisée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, la GRVP 2024 conçue comme une grande itinérance au départ des 15 villes métropolitaines recevant des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a traversé le territoire de notre commune le 20 mars. La ligne Bordeaux-Paris partie la veille de Bordeaux a pour objectif de rejoindre Paris le 10 mai en 54 étapes pour un total d'environ 1100 kilomètres.

Deux ambassadeurs girondins, Karin et Thierry vont marcher jusqu'à Paris accompagnés jusqu'à Poitiers par Christiane représentante de la Martinique. Un bâton de randonnée, tel un témoin, sera confié chaque jour à un ou deux clubs locaux, ce mercredi ce seront les clubs de St Romain la Virvée et de Prignac et Marcamps. Il sera marqué du nom de chaque ville étape.

En ce premier jour de printemps très ensoleillé, en provenance de Cubzac les Ponts, plus de 160 marcheurs feront leur pause méridienne chez nous, après avoir parcouru 13 kilomètres.

Ils sont passés par le parc Robillard, le site de Montalon et le 45ème parallèle nord à Saint André de Cubzac ; le domaine du Bouilh et le Gymnase de Saint Gervais pour un ravitaillement offert par la mairie.

L'arrivée à la salle des fêtes de Prignac et Marcamps a été précédée d'un passage très apprécié le temps de quelques photos au lavoir de Nolly tout juste rénové.

C'est avec beaucoup de plaisir que l'on a découvert la salle, ses tables accueillantes parfaitement installées par l'équipe municipale pour faire de ce moment de repos et de restauration un temps d'échanges et de convivialité. Un vin des côtes de Bourg a été très apprécié par les randonneurs confirmés.

Les bancs et les ombrages autour de la salle ont séduit les randonneurs pur jus, amoureux des espaces nature, heureux du retour d'un temps ensoleillé et sec en ce début de printemps.

Un petit café, une belle photo de groupe, un grand merci à Monsieur le maire acquis depuis le début à la réussite de cet événement et la colonne reprend la route en direction de Bourg.

Merci aux ambassadeurs, aux randonneurs, aux accueillants, aux encadrants.

Le clap de fin de la GRVP a été donné le 12 mai après la clôture officielle la veille dans les salons de l'Hôtel de Ville de PARIS.



Christiane ambassadrice, les présidentes de Randos Lansac, Prignac en Marchant et quelques randonneurs des deux clubs entourent la mascotte et posent devant la scène de la salle des fêtes.



Il va falloir quitter ce lieu hospitalier, PARIS, c'est encore loin.



TU SERAS UN HOMME, MON FILS

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie,
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans esquisser le moindre geste et sans soupir,
Si tu peux être amant sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant te mettre à lutter et à te défendre ;
Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles,
Sans pour autant mentir toi-même d'un seul mot ;
Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les Rois
Et si tu peux aimer tous tes amis en frères,
Sans qu'aucun parmi eux ne devienne tout pour toi ;
Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur,
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Réfléchir et penser, sans n'être qu'un penseur,
Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu peux être bon, si tu sais être sage,
Mais sans être jamais ni moral ni pédant,
Si tu peux rencontrer triomphe après défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Au moment même où tous les autres les perdront,
Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis...
Et, ce qui vaut bien mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un Homme, mon Fils.

Rudyard Kipling

L'histoire de l'âne tombé dans un puits

Un jour, l'âne d'un fermier tomba dans un puits. L'animal gémissait pitoyablement pendant des heures, et le fermier se demandait quoi faire. Finalement, il décida que l'animal était trop vieux et que le puits devait disparaître de toute façon, et qu'il n'était donc pas rentable de récupérer l'âne.

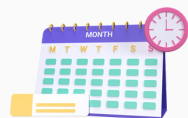
Il invita tous ses voisins à venir et l'aider. Tous se saisissent d'une pelle et commencent à enterrer le puits. Au début, l'âne réalisa ce qui se produisait et se mit à crier terriblement. Puis, au bout de quelques secondes, à la stupéfaction de chacun, il se tut. Quelques pelletées plus tard, le fermier regarda finalement dans le fond du puits et fut très étonné de ce qu'il vit.

Avec chaque pelletée de terre qui tombait sur lui, l'âne faisait quelque chose de stupéfiant. Il se secouait pour enlever la terre de son dos et montait dessus. Pendant que les voisins du fermier continuaient à pelleter sur l'animal, il se secouait et montait dessus...

Bientôt, à la grande surprise de chacun, l'âne sortit hors du puits et se mit à trotter !

La vie peut parfois essayer de vous engloutir de toutes sortes d'ordures. Le truc pour se sortir du trou est de se secouer pour avancer. Chacun de nos ennuis est une pierre qui permet de progresser. Nous pouvons sortir des puits les plus profonds en nous souvenant de cette histoire.

A ne jamais oublier, surtout dans les moments les plus sombres.



Manifestations



FÊTE DE LA RESISTANCE

30 JUIN 2024



La Fête de la Résistance se tiendra le 30 juin 2024 à Saint-Laurent d'Arce et à Prignac-et-Marcamps.

Cette matinée est divisée en trois moments :

- une cérémonie devant le monument aux morts de Saint-Laurent-d'Arce afin d'évoquer l'esprit de la Résistance,*
- un hommage dans le cimetière de Saint-Laurent-d'Arce en l'honneur des Résistants qui y sont enterrés,*
- une cérémonie devant la stèle située dans les palus de Prignac-et-Marcamps, à l'endroit même où en 1943, un petit groupe de résistants locaux réceptionnèrent des armes parachutées par Londres.*

C'est en souvenir de ces moments de l'Histoire locale que la cérémonie est organisée chaque année en présence des musiciens de l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac et des associations d'anciens combattants et de la mémoire.

En 1943, un petit groupe de résistants locaux réceptionnèrent des armes parachutées par Londres dans les palus de Prignac-et-Marcamps et les cachèrent au fond d'une carrière.

Traqués par la Gestapo, ils trouvèrent refuge dans une carrière voisine avant de se disperser dans différents maquis grâce à la complicité d'amis dévoués.

C'est en souvenir de ces moments de l'Histoire de Saint-Laurent-d'Arce que nous nous retrouverons selon le programme suivant :

Dimanche 30 juin 2024

- 9h50 : Rassemblement devant la mairie de Saint-Laurent d'Arce.*
- 10h : Dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Laurent d'Arce : Allocutions.*
- 10h30 : Passage au cimetière de Saint-Laurent : Recueillement sur les tombes des résistants locaux.*
- 11h : Dépôt de gerbe et prises de parole à la stèle dans les palus de Prignac-et-Marcamps.*

Cette commémoration sera animée par l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac et le ténor Mathieu Laforest-Fournier et organisée par l'ARHAL avec les mairies de Saint-Laurent-d'Arce et de Prignac-et-Marcamps.



Stone rooms

Réimaginer l'usage des carrières de Prignac-et-Marcamps

du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024

Dès le XVIII^e siècle, la pierre de Marcamps constitue la richesse et la notoriété de la Gironde. En effet, les plus belles façades de Bordeaux et de sa région sont construites avec cette pierre dure et non gélive dont la dimension, 33 x 66 cm, porte justement le nom de « Marcamps ».

Proposée par Arc en rêve (centre d'architecture de Bordeaux) à des étudiants internationaux en architecture et en paysage, la summer school Stone rooms s'articulera autour d'une série de workshops (ateliers de travail) dans les anciennes carrières de Prignac-et-Marcamps. Elle proposera, sur 5 jours, un travail immersif in situ, encadré par des experts issus de différentes disciplines et s'articulera autour des notions d'échelle et de rapport entre les éléments.

Des interventions ponctuelles et éphémères permettront aux participants d'inventer un nouvel imaginaire et d'écrire un nouveau récit pour ce patrimoine souterrain méconnu.

La summer school est ouverte à tous-tes les étudiants en architecture et paysage. Ce projet est encadré par Duncan Lewis, architecte; Cyrille Thomaidis, géologue et Marc Martinez, préhistorien.

Ce sera également une belle occasion d'inviter les habitants de Prignac-et-Marcamps à dialoguer avec les élèves venant de Taiwan, autour de ces vides de pierre.

 PRIGNAC ET MARCAMP
Randonnée **SAM. 29 JUIN 2024**
PATRIMONIALE
& Concours PHOTOS



LAVOIR DE NOLLY



CARRIÈRES DE PIERRE



SANCTUAIRE DE CAZELLES

9H00
DEVANT LA MAIRIE
OUVERT AUX
PETITS & GRANDS

Infos et règlement sur notre site :
[HTTP://PATRIMOINEPRIGNACMARCAMP.WPWEB.FR/](http://PATRIMOINEPRIGNACMARCAMP.WPWEB.FR/)
Inscriptions:
ASSOPATRIMOINE.PRIGNAC@LAPOSTE.NET

A vos appareils photos !
Concours photos autour du patrimoine de Prignac et Marcamps

A l'occasion de la réédition de son plan de randonnée patrimoniale, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Prignac et Marcamps organise une marche le samedi 29 juin 2024. Le départ aura lieu à 9h00 devant la mairie et permettra de découvrir tous les éléments patrimoniaux de notre village.

Cette balade est aussi le lancement d'un concours photo dont l'objectif est de mettre en valeur le patrimoine de notre commune !

Petits et grands sont invités à concourir !

Les participants pourront faire des clichés du patrimoine bâti, naturel, industriel... de notre territoire. Ils pourront effectuer les prises de vue lors de la randonnée ou profiter des deux mois d'été pour les réaliser !

Les photos seront ensuite remises en septembre.

Une exposition sera alors organisée en l'église Saint Michel de Marcamps pour présenter le travail des participants et attribuer les prix, lots offerts par nos partenaires !

Règlement du concours disponible sur notre site internet :
<http://patrimoineprignacmarcamps.wpweb.fr/>

Inscriptions sur : assopatrimoine.prignac@laposte.net

L'association tauriacaise YOGA & SANTÉ
reprend ses activités sur le site naturel du Moron

Breathwalk - marche yogique, méditative

Bain de Forêt - nouvelle activité

Le 02/06/2024 - Le 05/06/2024 - Le 12/06/2024 - Le 16/06/2024 - Le 19/06/2024
Le 26/06/2024 - Le 03/07/2024 - Le 10/07/2024 - Le 24/07/2024 - Le 28/07/2024

De 10:00 à 12:00

Plongez au coeur de la nature grâce au Bain de Forêt ! Guidés à travers un écrin de verdure enchanteur, immergez-vous dans la nature à l'aide de tous vos sens. Ainsi connectés au monde naturel, vous ressentirez profondément ses bienfaits.

Et vous pourrez même prolonger votre Bain de Forêt en pique-niquant sur place !

Descriptif tarifs : Réservation obligatoire. Tarif Adulte : 17 € - Forfait 3 Bains de Forêt 45 €. Tarif enfant de 8 à 18 ans : 13 € - Forfait 3 Bains de Forêt 33 €

Marche méditative sur le site naturel du Moron

Le 1/06/2024 - Le 4/06/2024 - Le 11/06/2024 - Le 15/06/2024 - Le 18/06/2024
Le 25/06/2024 - Le 02/07/2024 - Le 09/07/2024 - Le 23/07/2024

De 10:00 à 11:30

Faites l'expérience d'une marche méditative dans un écrin de verdure enchanteur ! Guidés au coeur d'une nature verdoyante, respirez, détendez-vous, ressentez le calme intérieur, l'équilibre s'installer.

Vous pourrez prolonger votre Breathwalk en pique-niquant sur place.

Descriptif tarifs: Réservation obligatoire. Tarifs : 12 € - Forfait 3 Breathwalk 33 €.

Organisateur : Association Yoga & Santé Contact : +33 6 65 23 76 23

<https://www.yogaetsantegironde.fr/baindeforet>

contact@yogaetsantegironde.fr

<https://www.yogaetsantegironde.fr/evenements>

www.yogaetsantegironde.fr



FÊTE DE PRIGNAC

Société des fêtes
De Prignac et Marcamps

21,22,23 JUIN

VENDREDI 21 : Marché nocturne 19h30
Début de la fête foraine

SAMEDI 22 : Concours de pétanque inscription 14h30
début 15h
Majorette de Val-de-Virvée
Soirée année 80 en plein air avec DJ Bruno
Feu d'artifice à 23h

DIMANCHE 23 : Brocante 06.64.32.48.61
Football de table à 13h30 salle des fêtes

Buvette sur place



A.C.C.A
ASSEMBLÉE GENERALE
Samedi 22 Juin
9 H 00
SALLE DES MARIAGES



LE GARDON MARCAMPOIS

SITE NATUREL DU MORON

Dimanche 7 Juillet

Vide grenier

INFO

06.17.60.53.06



CONCOURS CARNASSIERS

Votre AAPPMA Le Gardon Marcampoise organise sont

concours aux carnassiers à pied

Au Site Naturel Du Moron

Le concours se fera en deux manches

* 1^{ère} manche de 9h00 à 12h00

* 2^{ème} manche de 13h00 à 16h00

Inscriptions par

SMS au 06.80.33.63.51

Tarif 25€ / pêcheur

Repas du midi compris (grillades)

Float Tube
et
Embarcation interdit

NO KILL

LE DIMANCHE 23 JUIN 2024

Carte de Pêche OBLIGATOIRE



AOL DANSE
VOYAGE À NEW YORK

SAMEDI 08 JUIN - 20H30
PRIGNAC & MARCAMPS

6 €
(12 ANS & +)

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE
Ouverture des stands : 19h
Ouverture des portes : 20h

CONCERT

Francis LALANNE



Chante les plus belles
Chansons Françaises

Avec le chœur de Femmes
TUTTI VOICE

Pianiste: Guy KHALIFA

Direction Musicale : Damien SORRAING

Samedi 15 Juin
20h30

**Salle des
fêtes**

PRIGNAC ET MARCAMPES

Réservations 25€

Sur place 30€

Réservations au: sylvie5033@yahoo.fr